

L'école du bien commun : normes, valeurs, civilité

Anne LEBLANC

Qu'est-ce qui arrive à l'école, pour qu'on ne cesse de s'interroger sur le vivre ensemble ? L'école paraît déstabilisée par des problèmes moraux et ce que l'on nomme parfois la « non-intériorisation » de la norme. Un discours néodisciplinaire émerge parfois : remettons des règles, de la discipline, des sanctions ! Pour **Jean DE MUNCK**, philosophe et sociologue, c'est avoir des normes, mais sans les articuler à des valeurs.

L'école, dans ses missions, doit éduquer moralement, et donc au bien commun. Sur ce point, il est essentiel de comprendre ce qui différencie « normes » et « valeurs », mais aussi comment elles s'articulent. Trop souvent, les deux termes valent l'un pour l'autre.

Or, la *norme* est une prescription d'ordre social, juridique ou moral. Au quotidien, nous rencontrons beaucoup de normes techniques très banales, comme celles du Code de la route, par exemple. Il y en a d'autres, plus générales, civilisationnelles comme les grands interdits du meurtre, de l'inceste, etc. Quand il y a une norme, il y a un contrôle et éventuellement une sanction. Le contrôle peut être plus ou moins formalisé. Si on grille un feu rouge, la sanction est claire et définie. Si on transgresse les normes de politesse, le contrôle sera plus diffus, mais finalement, d'une manière ou d'une autre, le groupe sanctionnera l'impoli. Il y a ce qui est permis et ce qui est interdit.

Les *valeurs* sont d'un autre ordre. L'amour, la justice, l'égalité, la liberté sont des objets de désir et d'investissement. Elles ne sont pas binaires comme les normes. On peut être très amoureux aujourd'hui et un peu moins demain. Elles demandent une adhésion et un engagement. Nous pouvons appliquer une norme de manière tout à fait externe, sans nous engager, sans même y adhérer. Celle-ci se transmet intellectuellement, de façon argumentative. Ce n'est pas suffisant pour la transmission des valeurs. Pour les transmettre, il faut, dit Jean DE MUNCK, « *montrer la coloration que prend le monde quand on adhère à une valeur* ». La narration, plus encore que l'argumentation, est le véhicule des valeurs.

C'est pour cela qu'il faut lire des romans. Ils permettent l'identification ou la dé-identification.

Normes et valeurs sont donc de nature différente. Mais elles doivent évidemment s'articuler. Les valeurs ont besoin de normes pour s'appliquer. Les chartes des multinationales prônant le bien universel, la participation à la culture, la justice sociale sont souvent creuses, car elles ne sont pas accompagnées de normes respectées au sein des entreprises pour les mettre en œuvre. C'est du ravalement de façade. De même, certaines normes peuvent violer des valeurs partagées. Elles doivent être interrogées. L'enjeu, pour nos écoles, c'est de faire ce travail de réflexivité entre normes et valeurs. Nous ne devons pas nous limiter à un discours de façade sur les valeurs. Nous ne devons pas plus nous appuyer uniquement sur des normes disciplinaires vidées de leur lien aux valeurs.

Quelles valeurs ?

Talcott PARSONS, un sociologue, a observé, dans l'histoire de l'humanité, ce qu'il a nommé le processus de généralisation des valeurs. Retenons ici le processus de généralisation des valeurs portées par l'émergence de l'idée des Droits de l'homme depuis la fin du 18^e siècle, qui aboutit à la déclaration de 1789, moment de cristallisation d'une morale universelle.

Il est important pour nous, parce que ce système de valeurs, né en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, a, à partir de valeurs

abstraites – « *Tous les hommes naissent libres et égaux* », rien de plus abstrait... – inclus de plus en plus de sociétés. Cette morale universelle s'est généralisée, non plus par la domination, comme le christianisme a pu le faire au moment de la colonisation, mais, même si on peut y apporter des nuances, plutôt par l'échange et le dialogue.

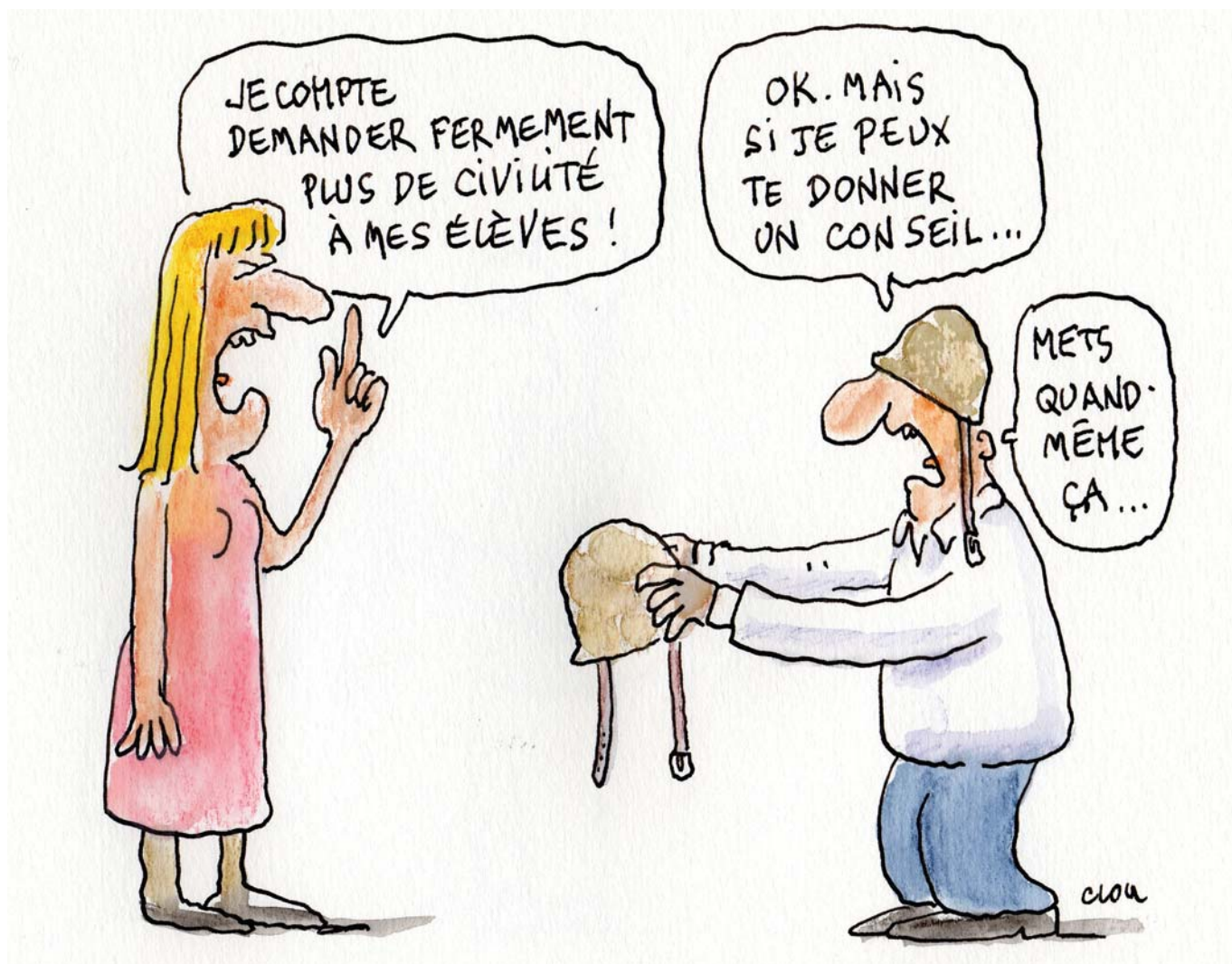
Les Droits de l'homme ?

Les Droits de l'homme peuvent-ils être le socle pour répondre aux problèmes actuels de l'école ? Manifestement, cela ne suffit pas. J. DE MUNCK propose d'explorer une des valeurs héritées de la modernité : la civilité. Aujourd'hui, l'accent est mis sur l'éducation à la citoyenneté. C'est légitime, mais incomplet. Nos sociétés démocratiques sont articulées selon deux principes : la citoyenneté comme principe vertical, et la civilité comme principe horizontal.

La citoyenneté, c'est l'affirmation que « *les gouvernés sont les gouvernants des gouvernés* ». Cette valeur démocratique se décline dans diverses normes auxquelles nous devons, évidemment,



Photo : Bernard DELCROIX



former nos élèves. La civilité, c'est ce qui permet, dans une société des égaux, d'individus libres, d'assurer un minimum de coopération sociale en respectant l'autre, notamment dans son espace et dans son intimité. C'est un rempart contre l'individualisme souverain. Céder sa place dans le bus à une personne âgée, c'est être attentif à l'autre. Cette civilité doit permettre d'éviter l'atomisation qui conduit, très vite, à la violence.

La civilité a ses normes. Ce qui pose problème aujourd'hui, c'est l'histoire de leur formalisation. Dans un premier temps, l'école a contribué à une très forte formalisation. On établissait des codes de savoir-vivre, de bonnes manières très stricts et un peu guindés. Au point qu'on n'en percevait plus vraiment la raison et le sens. Progressivement, la tolérance à l'égard de la coexistence de codes multiples, surtout depuis les années soixante, a conduit à une remise en cause des normes de civilité. Le problème de nos sociétés, et donc des écoles, c'est que pour préserver ce principe horizontal,

condition de la survie de nos démocraties, il ne faut pas tomber dans de l'informel pur, mais il faut aussi éviter de reformaliser ces normes sur un modèle figé de savoir-vivre. C'est un vrai défi. Pour y répondre, il faut s'inspirer du début de l'exposé : l'articulation réflexive entre normes et valeurs. Nous ne pouvons pas lâcher sur les valeurs, et notamment la valeur de l'égal respect. En nous fondant sur ce principe, nous pouvons juger de l'adéquation des normes édictées et les réviser, le cas échéant.

Grammaticalisation et... courage !

L'école n'est pas la seule instance à éduquer aux normes et aux valeurs, mais elle a un rôle spécifique. J. DE MUNCK, comparant avec l'apprentissage de la langue, appelle cela la grammaticalisation. Ainsi, l'enfant apprend à parler sans le secours des enseignants. Le professeur, ensuite, lui enseigne le français en construisant les règles, en grammaticalisant. Cette pédagogie suppose un décentrement de

l'élève par rapport à ses usages spontanés de la langue. Il doit apprendre à la corriger, et à savoir pourquoi.

C'est cette même démarche de décentrement que l'école doit appliquer en matière d'éducation morale et politique. Dans cette mission, soyons clair, l'école n'est pas soutenue par la société. Les sociologues s'accordent sur le fait que la famille, toutes couches sociales confondues, ne transmet plus les valeurs morales. On peut noter quelques exceptions, et on ne s'étonnera pas d'y trouver les milieux enseignants. Par ailleurs, les adolescents se construisent désormais une culture spécifique favorisée par l'usage des médias sociaux qui n'est ni scolaire, ni parentale. Au sein de cette culture adolescente, se développe un conformisme diffus et extraordinairement tyrannique.

Dans ce contexte, pour J. DE MUNCK, si les qualités des enseignants sont leurs dons de pédagogie et de didactique, ils sont appelés désormais à avoir une nouvelle vertu : celle du courage. ■